

## Une soirée de prévention pour les entreprises en difficulté organisée à Saint-Malo

Lundi 24 février 2025, 18 h 30, espace Bouvet à Saint-Malo, les entreprises pourront prendre conseil pour prévenir et anticiper des difficultés. Cette rencontre organisée par la Chambre de commerce et d'industrie 35 et le Cercle économique de la Côte d'Émeraude, promet « une parole en toute confidentialité ».

L'année 2024 a été [compliquée pour les entreprises françaises](#). Le territoire de Saint-Malo n'est pas épargné. Les liquidations sont passées de 82, sur l'année 2023, à 114 sur les neuf premiers mois de 2024. Quant aux redressements, ils ont plus que doublé. De janvier à septembre 2024, 58 entreprises sont passées par une procédure de redressement. Elles étaient 24 sur l'année 2023.

« Une parole en toute confidentialité »

Pour prévenir ce genre de situation, « **détecter, anticiper, et traiter** », autant que faire se peut, le Cercle économique de la Côte d'Émeraude (CECE) et la Chambre de commerce et d'industrie d'Ille-et-Vilaine organisent une soirée de prévention, lundi 24 février, pour accompagner les entreprises. En promettant « **une parole en toute confidentialité** ».

Voici la liste des intervenants : Béatrice Lacharlarde-Montay, présidente délégation de la CCI Saint-Malo, vice-présidente CCI 35 ; Jean-Christophe Piot, président du CECE ; Jacques Golivet, président de la Fédération du commerce du Pays de Saint-Malo ; Didier Duguest, président du tribunal de commerce de Saint-Malo - Dinan accompagné de Jean-Yves Harand, juge consulaire référent à la prévention des difficultés d'entreprises et Christian Nizan, délégué départemental de l'Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise ([Egee](#)).

**Lundi 24 février 2025, à 18 h 30.** Espace Bouvet, à Saint-Malo.



Une soirée de prévention pour les entreprises en difficulté est organisée lundi.

Archives Ouest-France